

Concours de recrutement de personnels d'encadrement Session 2009

- ☛ Personnels de direction 1^{ère} et 2^{ème} classe
- ☛ Inspecteurs de l'éducation nationale
- ☛ Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux

Les inscriptions seront effectuées par internet à l'adresse

<http://www.education.gouv.fr/siac4>

ou www.ac-poitiers.fr (rubrique Concours)

comme suit :

Phase d'inscription :

du jeudi 11 septembre 2008 à partir de 12 heures au mardi 21 octobre 2008 avant 17 heures

Phase de confirmation :

du jeudi 30 octobre 2008 à partir de 12 heures au jeudi 13 novembre 2008 avant 17 heures

Dans les jours suivant leur inscription, les candidats recevront un dossier de candidature qu'ils devront retourner au rectorat, division des examens et concours, **au plus tard le vendredi 14 novembre, minuit** (le cachet de la poste faisant foi), **sans avoir oublié de confirmer** leur inscription sur internet entre le 30 octobre et le 13 novembre 2008.

Pour les modalités et les conditions d'inscription, il est possible de consulter le **BO spécial n° 5 du 17 juillet 2008** (voir sur www.ac-poitiers.fr).